



**Avis n° 2007-AV-0019 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 mars 2007  
sur le projet de décret relatif aux commissions locales d'information auprès  
des installations nucléaires de base**

L'Autorité de sûreté nucléaire, ayant examiné, en application de l'article 4 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le projet de décret relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base,

**donne un avis favorable** à ce projet de décret dans sa rédaction annexée au présent avis.

Fait à Paris, le 7 mars 2007.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

André-Claude LACOSTE

François BARTHELEMY

Marie-Pierre COMETS

Marc SANSON